



Aubergenville, le 25 janvier 2024

AMÉLIORATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX GPS&O poursuit le remplacement des sacs par des bacs



Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la collecte des déchets végétaux, la Communauté urbaine remplace progressivement les sacs par des bacs. Ainsi, à partir du 26 février, 4000 nouveaux foyers seront dotés d'un bac d'une contenance de 240 litres, sur commande. Votre commune est concernée. À terme, l'ensemble de l'habitat pavillonnaire du territoire disposant d'une collecte en porte à porte sera équipé de conteneurs de ce type.

Cette évolution répond à une obligation réglementaire et présente plusieurs avantages :

- Une amélioration des conditions de travail des ripeurs. Le bac est recommandé par la Caisse primaire d'assurance maladie pour préserver la santé des agents de collecte.
- Une utilisation plus pratique et plus confortable pour les particuliers.
- Une avancée écologique. Le sac jetable à usage unique est remplacé par le bac en plastique recyclé et recyclable.

COMMANDEZ VOTRE BAC JUSQU'AU 4 MARS 2024

En appelant le 08 00 10 04 63 du lundi au vendredi, de 8h à 18h (numéro gratuit).

Ou

En vous connectant sur gpseo.fr rubrique



La livraison de votre bac s'effectuera à votre domicile **à partir du 26 février 2024.** À réception, il est recommandé de le rentrer dès que possible.

À savoir

- À compter de la réception du nouveau bac, et dès la reprise de la collecte des déchets végétaux en porte à porte sur votre commune, les sacs ne seront plus acceptés.
- Un seul bac de 240 L sera distribué par foyer.



Votre bac accepte



pelouse



feuilles mortes et petits branchages



plantes et fleurs



Vous pouvez déposer en ⊕, à côté de votre bac, 2 fagots (branches attachées) d'1 m de long et de 50 cm de diamètre.

Ne pas déposer



pots de fleur (terre cuite et plastique)



cailloux et terre



cageots et bûches

ILS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE.



Pour vos déchets végétaux, vous avez aussi accès aux 11 déchèteries du territoire.

Liste des déchèteries, jours, horaires d'ouverture et modalités de dépôt sur gpseo.fr

PENSEZ À COMPOSTER!

La Communauté urbaine propose un composteur à tarif préférentiel lors de sessions de remise organisées toute l'année. Vous pourrez également y bénéficier d'une formation au compostage.

Faites votre demande

(rubrique « Démarches en ligne ») et consultez le guide du compostage sur gpseo.fr



Retrouvez toute l'actualité des déchets sur gpseo.fr

N° Infos déchets: 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.